

NOUVELLE LOI DE FINANCES

Ce module a recueilli un taux de satisfaction de 90 % et un taux de recommandation de 95 % pour l'année 2025.

À qui s'adresse cette formation ?	Collaborateurs des réseaux bancaires et d'assurance.
Quelle est la durée ?	Plusieurs durées sont possibles de la formation flash en 1h30 à la formation complète en 7 heures. Les interventions sont personnalisées pour s'adapter aux différentes clientèles suivies par les apprenants : particuliers, gestion patrimoniale, professionnels et entreprises, agriculture et métiers supports.
Combien coûte-t-elle ?	Nous consulter. Le tarif de la prestation est fonction du format, du volume et de la localisation.
Quels sont les prérequis ?	Aucun.
Quels sont les objectifs pédagogiques ?	À l'issue de la formation, les participants seront capables : ▪ de présenter les nouveautés fiscales ; ▪ d'établir les implications des évolutions fiscales dans la relation-conseil ; ▪ d'aider leurs clients à prendre les bonnes options fiscales pour la prochaine déclaration des revenus ; ▪ regrouper et utiliser les données acquises lors de l'approche globale de leurs clients ; ▪ d'actualiser et d'adapter les argumentaires commerciaux dans le cadre d'une relation durable.
Quel est le programme ?	▪ Les mesures nouvelles incontournables. ▪ Les mesures nouvelles pour les particuliers. ▪ Les mesures nouvelles pour le patrimoine privé. ▪ Les mesures nouvelles pour les professionnels et les entreprises.
Qui contacter ?	▪ Référent pédagogique : Rémy LAGARDE 06.07.69.55.02 - remy.lagarde@mediacom-formation.com ▪ Référente administrative : Caroline FURIO 02.33.72.79.39 - caroline.furio@mediacom-formation.com
Quels sont les moyens et les ressources pédagogiques mis en œuvre ?	La pédagogie que nous proposons repose sur des échanges actifs avec les apprenants et une utilisation combinée des supports suivant : ▪ des schémas explicatifs visuels : les points clés de chaque thème font l'objet d'une présentation visuelle sous forme de slides PowerPoint. Des cas pratiques préparés ou exécutés consécutivement aux échanges avec les participants viennent illustrer les mécanismes décrits dans les schémas explicatifs visuels. ▪ Le miniguide des chiffres et barèmes : il contient toutes les données chiffrées utiles pour mettre en pratique le contenu de la formation, notamment lors de l'utilisation des exemples. ▪ La calculette est un outil pédagogique ayant vocation à matérialiser les démonstrations pour le formateur et simplifier les calculs pour les apprenants. ▪ Le guide de l'apprenant permet aux apprenants d'avoir une explication succincte des thèmes abordés. L'ensemble des supports ci-dessus sont remis aux apprenants par le biais d'un accès sécurisé sur le site https://www.mediacom-formation.com.

Quelles sont les modalités pour l'inscription, les convocations et l'accueil des apprenants ?	Cette formation est déployée : ▪ en présentiel, dans les locaux de l'entité commanditaire de la formation. Les lieux seront équipés d'un système de vidéoprojection. Soucieux de l'accueil des personnes en situation de handicap, notre organisme de formation est attentif à ce que les conditions d'accueil soient adaptées. En cas de situation particulière, les apprenants concernés contacteront prioritairement leur service formation en charge de l'organisation ou notre référente administrative Caroline FURIO. ▪ En classe virtuelle, par le biais de Teams ou des outils mis à disposition par l'entité commanditaire de la formation. L'entité commanditaire de la formation se chargera des convocations des apprenants et des inscriptions aux sessions par le biais de son système de gestion des formations.
Quelles sont les modalités d'évaluation ?	Au terme des sessions de formation, l'entité commanditaire de la formation se chargera des évaluations réalisées auprès des apprenants et les mettra à la disposition de notre organisme de formation. En l'absence de dispositif d'évaluation par l'entité commanditaire de la formation, un questionnaire est rempli avec les apprenants en fin de session.
Comment se déroule la planification des sessions ?	Les dates d'intervention sont convenues avec l'entité commanditaire de la formation lors de la commande. Nos délais de réalisation oscillent entre un et trois mois en fonction de la période sollicitée.
Quelles sont les règles en matière de santé, de sécurité et de discipline ?	Se reporter au règlement intérieur sur la page de notre site : https://www.mediacom-formation.com/reglement-interieur/.